



PAR RAPPORT...

Depuis deux ans nous avons pris l'initiative de créer ce petit bulletin sans prétention qui nous permet, entre deux rapports d'activités, de vous donner le pouls de notre organisation.
Bonne lecture !!

Des actions qui comptent

Bien que l'organisme, incorporé en 1993, reçoive, année après année, du financement de base du Ministère de la santé et des services sociaux permettant de réaliser en partie ses activités, nous avons depuis 2004 la possibilité, le souci et la responsabilité d'assumer une part de notre financement par l'autofinancement et la recherche d'association avec différents partenaires.

Cette mise en action nous a permis de développer de nouvelles alliances financières avec différents milieux des affaires et de la philanthropie et constituer un maillon essentiel au maintien des activités de l'organisme et une marque importante de reconnaissance auprès d'éventuels bailleurs de fonds.

Nous profitons donc de la deuxième parution du journal pour remercier tous nos partenaires et nos donateurs qui nous soutiennent dans nos démarches de financement et vous souhaiter une belle et heureuse année 2007 à tous nos lecteurs !

•Des actions qui comptent

•Prévention de l'itinérance... la suite

•Ça bouge à R.A.P. Jeunesse

•Et R.A.P. Jeunesse dans tout ça ???

•Lettre ouverte à un travailleur de rue

•Et le terrain lui?



Quelques chiffres

- Depuis septembre 2004, l'organisme a amassé près de 17 000.00\$ en donation.
- D'avril 2006 à janvier 2007, un montant d'environ 7 000.00\$ fut recueilli et ce auprès de 11 donateurs.
- 12 partenaires financiers sur 20 sont fidèles à l'organisme depuis le début des démarches de recherche de financement.
- Un montant de 800.00\$ fut amassé lors d'un spectacle bénéfique organisé par l'organisme et où tous les employés y participaient en tant qu'artistes.

En 1999, le gouvernement Chrétien déclare comme priorité nationale la lutte contre l'itinérance. Le phénomène de l'itinérance prend, à cette époque, les proportions d'une crise dans les grandes et petites villes du Canada. Le problème est complexe et les sans-abri, de même que les facteurs qui les conduisent à l'itinérance, sont nombreux et diversifiés. On constate rapidement que pour résoudre le problème de l'itinérance, un partenariat avec les organismes communautaires devrait être instauré afin de mettre en commun leurs ressources et leurs efforts. Il est reconnu par le gouvernement canadien que les intervenants de première ligne travaillant directement avec les sans-abri ou les personnes à risque de le devenir étaient les mieux placés pour trouver des solutions efficaces.

Face à ce constat, il fut lancé, en 2001, l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA), une mesure d'une durée de trois ans destinée à favoriser l'accès, par les collectivités, aux programmes, services et mesures de soutien permettant de réduire l'itinérance dans toutes les régions du Canada.

Conscient de la nécessité de combler d'abord des besoins urgents, le gouvernement s'est aperçu également que les collectivités avaient besoin d'aide afin de prévoir des mesures de prévention et de soutien à long terme. Il fut constaté qu'il ne suffisait pas d'offrir un toit pour résoudre le problème de l'itinérance. Il fallait prévoir également une vaste gamme de mesures de soutien et de services destinés à aider les sans-abri à devenir autonomes. Ainsi, certaines personnes peuvent avoir besoin d'un refuge d'urgence, de services d'aide aux toxicomanes, de cours axés sur l'emploi, etc. Les divers volets du programme devaient tenir compte de l'ensemble des problèmes ponctuels des sans-abri.

Malgré que l'itinérance existe partout au Canada, les problèmes qu'elle engendre varient considérablement d'une collectivité à l'autre. L'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC), formant la pierre angulaire de INSA, visait à soutenir les efforts déployés par les collectivités locales pour définir les priorités, établir les plans et élaborer les solutions appropriées à leurs besoins. Un objectif était d'atténuer les causes profondes de l'itinérance et à la prévenir, au moyen de solutions à long terme et de soins immédiats tout en augmentant la disponibilité des divers services et installations du continuum de services, de l'itinérance à l'autonomie, ainsi que l'accès à ceux-ci (refuge d'urgence, logements de transition/supervisé, prévention).

En 2003, à l'approche de la fin de INSA, constatant l'avancé des projets, les diverses réussites et l'étendue des nouveaux services offerts, le gouvernement, après consultation entre intervenants et représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux, a décidé de prolonger l'initiative pour une seconde période de trois ans (2004-2006) permettant de continuer de venir en aide aux sans-abri. Ce prolongement permettait aux collectivités de poursuivre leurs efforts pour réduire l'itinérance et leur donnant ainsi la chance d'offrir une aide accrue aux personnes dans le besoin et de mettre l'accent sur des solutions à plus long terme. Les collectivités disposaient alors de plus de temps pour favoriser les partenariats et accroître la collaboration entre les divers partenaires financiers.

À l'approche de la fin de la deuxième phase d'IPAC, le gouvernement canadien, sur la gouverne des conservateurs, a annoncé le versement de 270 millions de dollars répartis sur deux ans afin de mettre en place la nouvelle Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI). La SPLI bonifie l'INSA tout en gardant en grande partie les mêmes buts, c'est-à-dire de lutter contre l'itinérance au Canada en mettant en place les structures et les mesures de soutien nécessaires pour permettre aux sans-abri de devenir autonomes et de participer activement à la société canadienne.

Ça bouge à R.A.P. Jeunesse

LE PROJET LES SENTINELLES

Depuis la mi-septembre 2006, le Projet les Sentinelles est en arrêt temporaire le temps d'effectuer diverses démarches auprès des autorités officielles afin de trouver le financement adéquat qui assurera la pérennité du projet. Tout est présentement mis en œuvre afin de relancer le projet le plus tôt possible.

AVENTURE VÉLO 2IÈME ÉDITION...

C'est en juin dernier qu'a eu lieu la deuxième édition d'Aventure Vélo, un projet organisé en concertation avec cinq organismes du territoire. 35 jeunes accompagnés d'intervenants ont parcouru à vélo la région de Portneuf afin d'y découvrir par le biais de différentes activités saines et stimulantes, les bienfaits de l'activité physique et de la vie en groupe.

Pour cette deuxième année, la Caisse populaire Desjardins de Charlesbourg s'est engagée en tant que principale partenaire financier et sera au rendez-vous pour l'édition de 2008.

Le comité organisateur prépare déjà la troisième édition qui se déroulera cette année dans la région de Charlevoix.

Suite de la page 2

Et R.A.P. Jeunesse dans tout ça???

Dès l'annonce de l'Initiative nationale pour les sans-abri (INSA), R.A.P. Jeunesse a présenté un projet nommé «Prévention de l'errance et de l'itinérance chez des 12-17 ans». Ce projet est né d'un souci de consolider notre équipe de travailleurs de rue, afin de d'assurer les services d'au moins quatre intervenants auprès des jeunes de notre milieu.

La prévention de l'errance chez les adolescents de notre territoire étant un de nos soucis majeurs, nous avons constaté que nos actions à la base s'harmonisaient très bien avec le plan d'action communautaire régional sur l'itinérance adopté en mars 2001.

Les situations que nous rencontrons (surconsommation, violence, négligence, conflits familiaux, comportements déviants, décrochage scolaire et social, etc.) étaient et sont encore malheureusement l'apanage de nos rencontres au quotidien.

Cependant, conscient d'être aussi dans un milieu préoccupé par sa jeunesse, nous sommes toujours convaincus qu'en rendant disponible des ressources humaines permettant de concilier, réconcilier, rallier, favoriser l'insertion, impliquer, sensibiliser, conscientiser et rassembler les personnes des communautés concernées, de beaux résultats sont encore à entrevoir.

Aujourd'hui, considérant que le nouveau programme qui remplacera IPAC, c'est-à-dire l'Initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance (IPLI) gardera comme priorité le logement mais en laissant admissible les interventions faites pour le soutien aux personnes, la réinsertion, l'appui à l'amélioration de la santé et la formation, nous avons bon espoir de pouvoir recourir à cette nouvelle mesure qui nous permettra de faire perdurer nos actions dans le futur.

Lettre ouverte à un travailleur de rue

« Cher tr !

Je voulais t'écrire une lettre pour te dire merci et pour te faire savoir que tu es une personne formidable et très généreuse...
Je crois que tous les jeunes de la ville devraient te connaître car tu es quelqu'un de confiance et avec toi dans leur vie, ils se sentiraient probablement mieux.
Je pense cela parce que moi je le sais, j'en suis sur et je l'ai vécu.
Je ne peux compter les fois où tu m'as aidé, car il y en a eu souvent.
Je suis très reconnaissante envers toi.
J'espère que tu feras encore ton travail longtemps, car tu le fais bien!!

Merci !!!! »

Et le terrain lui ?

Au printemps dernier, nous complétons la première année de notre plan d'action triennal. Nous avons profité de l'occasion pour préciser nos orientations pour l'année en cours, et ce pour l'ensemble des activités terrain et de gestion.

Ainsi, depuis septembre, les travailleurs de rue ont rencontré plus d'une quinzaine de groupes d'adolescents (450 jeunes) dans divers lieux (écoles et projet d'intégration social). L'équipe poursuit en ce sens ses implications directement dans la communauté avec les citoyens et les organisations du milieu.

En juin de cette année, nous entamons un partenariat avec l'arrondissement de Charlesbourg et de la Haute-Saint-Charles dans le cadre d'un projet pilote. Notre mandat étant d'assurer la présence des travailleurs de rue deux soirs par semaine dans l'unité d'intervention mobile *Le Marginal* appartenant à la société Saint-Vincent-de Paul.

La présence du *Marginal* dans divers parcs et lieux de rassemblements des jeunes offre un espace fort intéressant pour nous permettre de rejoindre les adolescents du milieu et créer des liens, en plus d'être un lieu très propice à l'action préventive. De juin à décembre 2006, nous avons comptabilisé 725 présences dans l'unité d'intervention mobile. C'est plus de 150 jeunes différents rencontrés dans le cadre du projet. Il y a de fortes chances que *Le Marginal* fréquente à nouveau les parcs du secteur en 2007.

Nous avons aussi établi, depuis l'automne, un partenariat terrain avec le Réseau de Transport de la Capitale. En effet, deux travailleurs de rue fréquentent certains trajets d'autobus en moyenne dix heures par semaine.

Que ce soit dans les lieux informels ou dans le cadre des partenariats cités plus haut, le mandat du travailleur de rue demeure le même. Le travailleur crée des liens avec les adolescents, principalement ceux qui ont peu de lien avec les ressources existantes, qui sont à risque de rupture sociale, scolaire, familiale. Il accompagne et peut référer vers les différentes ressources au besoin. Il agit sur une base volontaire et de par sa présence non menaçante, il est souvent en mesure d'agir de façon préventive dans le quotidien des jeunes qu'il rejoint.

L'équipe a accueilli Marie-Claude Boudreault, nouvelle travailleuse de rue, au printemps 2006. Nous sommes très heureux de la compter parmi nous.

**Vous pouvez contacter les travailleurs de rue
en tout temps
sur leurs téléavertisseurs**

Véro 864-6322
Marie-Claude 627-7896
Tommy 260-3754
Francis 864-6321

Le conseil d'administration de R.A.P. Jeunesse

François Prud'homme, *président*

Marcel Vézina, *vice-président*

Jocelyne Soulard, *secrétaire*

Stéphane Tremblay, *trésorier*

Philippe Dionne, *administrateur*

Sylvain Romano, *administrateur*

PAR RAPport...

Regroupement Action Prévention Jeunesse des Laurentides

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination mais uniquement dans le but d'alléger le texte.

R.A.P. Jeunesse des Laurentides
7260, boul. Cloutier
Québec (Québec) G1H 3E8

Téléphone : (418) 621-5279
Télécopieur : (418) 621-0085
Courriel : rapj@bellnet.ca

Tirage
300 exemplaires

